

RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

Madame, Monsieur,

Voici quelques indications concernant la prochaine rentrée à l'école primaire/maternelle St-Joseph ainsi que la liste des fournitures par niveau de classe.

DATE DE RENTREE **Lundi 2 SEPTEMBRE 2024** **DANS LA COUR DE L'ECOLE**

Accueil des enfants **Pas de garderie ce jour-là (le matin)**
9H15 Elèves de **CM1-CM2**
9H20 Elèves de **CP-CE1-CE2**
9H25 Elèves de **maternelle**

HORAIRES DES CLASSES

Matin	8H45 - 12H00
Après-midi	13H30 - 16H30

Dès 8H30 le matin, les enseignants seront présents en classe pour le temps d'accueil personnalisé. **Pas de récréation** de 8H30 à 8H45

Jusqu'à 12H00, les élèves de maternelle et de primaire déjeunant chez eux seront sous la responsabilité des enseignants.

Après 12H00, ils seront conduits au REFECTOIRE DES MATERNELLES où ils vous attendront en toute sécurité.

GARDERIES – ETUDES **Assurées dès le lundi 2 SEPTEMBRE 2024 au soir**

Matin ☛ **Garderie** pour les maternelles – CP – CE1 en salle de motricité **à partir de 7H30 (pas le 02/09/2023)**
 ☛ **Etude** pour les CE2 – CM1 – CM2 **à partir de 8H**
 De 7h30 à 8h00 les élèves de CE2 – CM1 et CM2 sont accueillis dans la garderie.

Les élèves ne sont pas autorisés à rester dans la cour avant 8h30. Ils doivent impérativement se rendre à l'étude. L'école se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Soir ☛ **Garderie** pour les maternelles – CP en salle de motricité – jusqu'à 18H30
 ☛ **Etude** de 16h45 - 18H30 pour les CE1 – CE2 – CM1 – CM2

Bien évidemment, les élèves restant à l'étude du soir ou à la garderie apporteront un goûter.

SORTIES DES ELEVES

☛ Les élèves de **maternelle – CP – CE1** ne peuvent quitter l'établissement sans être accompagnés.
 ☛ Les élèves de **CE2, CM1 et CM2** peuvent quitter l'établissement seuls, si leurs parents les y autorisent. Une carte de sortie leur sera donnée courant septembre.

L'autorisation de sortie est à rendre signée au secrétariat pour le 23 août.



Nous demandons aux parents **de bien vouloir rester derrière les grilles de l'établissement scolaire (ne pas rentrer sur les cours de récréation). Seuls les parents de maternelle sont autorisés à rentrer sur la cour.**

Les portails seront fermés pendant le temps scolaire.

Si vous devez accéder à la classe de votre (vos) enfant(s), adressez-vous au secrétariat.

ATELIERS PERISCOLAIRES

Les ateliers seront reconduits à la rentrée. Le formulaire vous sera donné courant septembre

TARIFS 2024/2025

Redevance :

Ecole Maternelle - Facture annuelle de 330 €

Ecole Primaire - Facture annuelle de 350 €

Restauration en maternelle :

Coût d'un repas en maternelle : 4.40 €

Restauration en primaire :

Forfait 2 jours : 324 €

Forfait 3 jours : 486 €

Forfait 4 jours : 648 €

Repas exceptionnel : 5.50 €

Les jours de présence à la cantine seront à préciser sur la feuille « Restauration 2024-2025 »

ETUDES ET GARDERIES

	MATIN	SOIR
CE1 - CE2 – CM1 – CM2	2 € la présence	60 € le trimestre
CP - Maternelles	2 € la présence	2 € la présence

ORGANISATION PEDAGOGIQUE 2024/2025

CLASSES	ENSEIGNANTS
TPS/PS	Mme MOAL
MS/GS	Mme JEANDIDIER
GS/CP	Mme LE LEZ
CE1	Mme LAGADEC
CE2	Mme INIZAN
CM1	Mme NENEZ
CM2A	Mme LUCIEN-GUIZOUARN
CM2B	Mme JAOUEN
ULIS	Mme MADIEC

L'organisation des classes pourra être modifiée en fonction des inscriptions pour la rentrée de septembre

L'ETABLISSEMENT EST FERME DU 12 JUILLET AU 23 AOUT 2024.

SECRETARIAT

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h00

Mme KEREVER-DRONIOU Sophie

❶ **Les bureaux
sont fermés au
public le mercredi
après midi**

ECOLE DIRECTE

Merci de conserver vos codes sur Ecole Directe nous continuerons à communiquer avec les familles par ce biais.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES – A.P.E.L.

L'A.P.E.L. du Groupe scolaire St Joseph est une association qui a pour objectif d'accompagner les projets pédagogiques des enseignants. Nouveaux ou anciens parents, lancez-vous ! Les bénévoles seront les bienvenus !

La directrice,
Mme PRIGENT